

Définition du domaine d'examen

FRA-P033-4

Français langue d'enseignement

**Compréhension en lecture
et production écrite**

Mise à jour avril 2005

Québec 

Définition du domaine d'examen

FRA-P033-4

Français langue d'enseignement

**Compréhension en lecture
et production écrite**

Mise à jour avril 2005

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction de la formation générale
des adultes

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005 – 05-00024

ISBN 2-550-44255-5

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2005

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Compréhension en lecture	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative.....	3
2.1.1 Notions.....	3
2.1.2 Habiletés.....	6
2.2 Tableau de pondération.....	7
2.3 Comportements observables.....	8
3 Production écrite	10
3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative.....	10
3.1.1 Notions.....	10
3.1.2 Habiletés.....	12
3.2 Tableau de pondération.....	13
3.3 Comportement observable.....	14
4 Justification des contenus et de leur pondération	15
4.1 Compréhension en lecture.....	15
4.2 Production écrite.....	15
5 Spécifications de l'épreuve	17
5.1 Type d'épreuve.....	17
5.1.1 Compréhension en lecture.....	17
5.1.2 Production écrite.....	18
5.2 Déroulement de l'épreuve.....	18
5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage.....	18
5.4 Conditions particulières.....	19

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-P033-4, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés de synthèse retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure en évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme d'études de l'étape du présecondaire est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Le programme a pour objet de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer l'habileté à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le transfert des connaissances acquises en compréhension dans la production, et vice versa.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire et à rédiger de courts textes.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour comprendre et analyser le sens des textes qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions écrites et dans la formulation de ses réponses.

Lorsque ce sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte en production des éléments étudiés en compréhension et vice versa.

2 COMPRÉHENSION EN LECTURE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Lire de courts textes à dominante informative (lettre de communication de renseignements ou dépliant d'information) et à dominante incitative (mode d'emploi, recette, lettre d'invitation ou de demande).

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de l'émetteur ou de l'émettrice
- **Idées**
 - éléments d'information
- **Sujet**
 - mots clés

Organisation du discours

- **Éléments de la présentation matérielle**
 - auteur ou auteure
 - titre
 - provenance
 - division en paragraphes
 - illustrations
- **Éléments de la structure**
 - idée principale
 - idée secondaire
- **Éléments de cohérence**
 - marqueurs de relation
 - mots de substitution
 - pronoms
 - synonymes

Langue

- **Phrase**
 - structure de la phrase simple
 - groupe sujet
 - groupe verbal et ses différentes parties
 - complément d'objet direct
 - complément d'objet indirect
 - complément circonstanciel

- **Nature des mots**
 - nom
 - déterminant
 - adjectif
 - pronom

- **Mots ou expressions**
 - sens selon le contexte
 - sens propre et sens figuré
 - antonymie et synonymie
 - formation des mots
 - famille de mots
 - dérivation lexicale (préfixe et suffixe)

- **Orthographe lexicale**
 - difficultés orthographiques particulières
 - doublement de consonnes
 - signes orthographiques particuliers
 - syllabes complexes
 - autres

- **Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques**
 - accord des mots
 - signes de ponctuation
 - point
 - virgule (cas les plus simples)
 - point d'interrogation
 - point d'exclamation

- **Ouvrages de référence**
 - dictionnaire
 - notions relatives à son utilisation
 - ordre alphabétique et repères en haut de page
 - abréviations utilisées
 - information nécessaire pour la recherche du sens d'un mot
 - grammaire
 - information nécessaire
 - règle d'accord de certains mots
 - rôle de certains signes de ponctuation
 - propriétés d'un verbe
 - ouvrage sur la conjugaison
 - information sur la conjugaison d'un verbe
 - mode
 - temps
 - personne et nombre
- **Règles de la langue**
 - règles lexicales
 - règles grammaticales

2.1.2 Habiletés

- **Connaître**

Capacité à nommer ou à reconnaître des notions linguistiques et d'autres notions liées à l'organisation matérielle du texte.

- **Comprendre**

Capacité à dégager du texte les composantes relevant du discours et de son organisation et à saisir le sens qui lui est donné par le vocabulaire, l'orthographe grammaticale ou la syntaxe.

- **Appliquer**

Capacité à trouver de l'information dans les ouvrages de référence et à respecter les règles de la langue.

- **Analyser**

Capacité à faire ressortir l'organisation des idées.

2.2 Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Connaître 20 %		· Éléments de la présentation matérielle 4 % (2) 4 %	· Phrase 8 % · Nature des mots 2 % · Orthographe lexicale 6 % (5) 16 %
Comprendre 50 %	· Situation de communication 3 % · Idées 4 % · Sujet 16 % (1)* 23 %	· Éléments de cohérence 4 % (3) 4 %	· Mots ou expressions 23 % (6) 23 %
Appliquer 20 %			· Ouvrages de référence 15 % · Règles de la langue 5 % (7) 20 %
Analyser 10 %		· Éléments de la structure 10 % (4) 10 %	

* Les dimensions (1) à (7) correspondent aux numéros des dimensions.

2.3 Comportements observables

Dimension 1 : Comprendre (23 %)

- 3 % À partir d'un texte, dégager l'intention de l'émetteur ou de l'émettrice.
- 4 % Préciser le sujet d'un texte en relevant deux mots clés qui le font connaître.
- 16 % À partir de quatre extraits d'un texte, dégager ou présenter dans ses mots quatre éléments d'information qui y sont présentés.

Dimension 2 : Connaître (4 %)

- 4 % Repérer dans un texte deux éléments relevant de la présentation matérielle.

Dimension 3 : Comprendre (4 %)

- 4 % À partir d'un extrait d'un texte, trouver un élément qui établit le lien entre deux parties de phrase, entre deux phrases ou entre deux paragraphes.
ou
À partir d'un extrait d'un texte, relever un mot de substitution pour un mot ou un groupe de mots donnés.

Dimension 4 : Analyser (10 %)

- 4 % À partir d'un paragraphe d'un texte, faire ressortir l'idée principale qui s'y trouve.
- 6 % À partir de l'idée principale pour deux paragraphes, faire ressortir une idée secondaire qui précise chacune d'elle.

Dimension 5 : Connaître (16 %)

- 4 % À partir d'une phrase simple tirée d'un texte, désigner le groupe sujet et le groupe verbal.
- 4 % À partir d'un extrait d'un texte, relever deux compléments de verbe en précisant de quel type de complément il s'agit.
- 2 % À partir d'une phrase tirée d'un texte, relever deux mots parmi les types de mots suivants : un pronom, un déterminant, un nom ou un adjectif.
- 6 % Pour trois difficultés orthographiques données, trouver, dans un texte ou un extrait d'un texte, deux mots qui illustrent chacune d'elles.

Dimension 6 : Comprendre (23 %)

- 8 % Donner, selon le contexte, le sens de deux mots ou expressions tiré d'un texte.
- 4 % Trouver un synonyme pour un mot tiré d'un texte en tenant compte du contexte.
- 3 % Trouver un antonyme pour un mot tiré d'un texte en tenant compte du contexte.
- 4 % Pour un mot donné, trouver dans une partie d'un texte un mot de la même famille.
- 4 % En se servant du sens du préfixe ou du suffixe présent dans un mot tiré d'un texte, donner le sens du mot.

Dimension 7 : Appliquer (20 %)

- 4 % À partir d'une ou de quelques pages données d'un dictionnaire, donner deux informations relatives à son utilisation.
- 3 % À l'aide d'une page donnée d'un dictionnaire, trouver pour un mot tiré d'un texte le sens propre ou le sens figuré.
ou
À l'aide d'une page donnée d'un dictionnaire, indiquer si un mot tiré d'un texte est employé au sens propre ou au sens figuré.
- 4 % À l'aide de pages données d'une grammaire, trouver deux des éléments suivants :
 - la règle d'accord de certains mots;
 - le rôle de certains signes de ponctuation;
 - les propriétés d'un verbe.
- 4 % À l'aide d'une page donnée d'un ouvrage sur la conjugaison, conjuguer deux verbes tirés d'un texte au mode, au temps, à la personne et au nombre demandé.
- 5 % Respecter les règles de la langue déjà étudiées dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes).

3 PRODUCTION ÉCRITE

3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Écrire un court texte à dominante informative (lettre de communication de renseignements) ou à dominante incitative (lettre d'invitation ou de demande de renseignements).

3.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - contexte situationnel
 - sujet
 - destinataires
- **Présentation du sujet**
- **Éléments d'information**
 - idées concernant le sujet (dominante informative)
 - idées permettant de faire agir ou réagir (dominante incitative)
- **Idée qui résume le texte**

Organisation du discours

- **Élément de la planification**
 - sélection des idées
- **Éléments de cohérence**
 - ordre logique ou chronologique des idées
 - groupement des idées en paragraphes
 - liens entre les propositions, entre les phrases et entre les paragraphes
 - marqueurs de relation
 - prépositions
 - conjonctions
 - adverbes

- **Présentation matérielle**
 - mise en page conforme au genre d'écrit retenu
 - lisibilité de l'écriture

Langue

- **Style**
 - mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
 - mots de substitution
 - pronoms
 - synonymes
 - précisions et détails
 - adjectifs
 - adverbes
 - périphrases
- **Règles de la langue**
 - règles syntaxiques relatives à la phrase simple
 - présence du groupe sujet et du groupe verbal
 - présence de tous les mots nécessaires à la phrase
 - respect de l'ordre des mots et présence des signes de ponctuation convenant au sens et à la construction de la phrase
 - utilisation appropriée des déterminants et des pronoms
 - règles lexicales (cas d'usage courant)
 - règles relatives à l'emploi des signes orthographiques (accent, apostrophe, cédille, tréma, trait d'union), de la majuscule, de l'abréviation et à la division des mots
 - règles grammaticales
 - accord du nom, de l'adjectif (ou du participe passé employé seul) et du déterminant à l'intérieur du groupe nominal
 - accord de l'adjectif (épithète ou attribut)
 - accord du pronom (personne, nombre et genre) en fonction de son référent
 - accord du verbe avec son sujet ou ses sujets (nom, pronom personnel ou groupe nominal)
 - accord du participe passé employé seul et avec *être*

3.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les normes de présentation d'un texte et les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter dans un texte informatif ou incitatif l'ensemble des éléments qui le caractérisent.

3.2 Tableau de pondération

PRODUCTION ÉCRITE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Appliquer 42 %		· Présentation matérielle 6 %	· Règles de la langue 36 %
		(2) 6 %	(4) 36 %
Synthétiser 58 %	· Présentation du sujet 6 % · Éléments d'information 16 % · Idée qui résume le texte 4 %	· Élément de la planification 4 % · Éléments de cohérence 8 %	· Style 20 %
	(1)* 26 %	(3) 12 %	(5) 20 %

NOTE : Toute production écrite qui ne respecte pas la **situation de communication** présentée (intention de communication et contexte situationnel) ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

* Les dimensions (1) à (5) correspondent aux numéros des dimensions.

3.3 Comportement observable

Rédiger un texte de 100 à 200 mots à dominante informative ou à dominante incitative en respectant les exigences suivantes :

- 6 % (1) Présenter dans l'introduction le sujet traité selon le genre d'écrit retenu.
- 16 % Développer des idées permettant de cerner le sujet traité. (*dominante informative*)
ou
Développer des idées permettant de faire agir ou réagir selon l'intention d'écriture. (*dominante incitative*)
- 4 % Présenter dans la conclusion une idée qui résume les idées présentées selon le genre d'écrit retenu.
- 6 % (2) Présenter un texte soigné conforme aux normes établies.
- 4 % (3) Écrire au moins les mots clés qui permettent l'émergence des idées correspondant aux idées essentielles de sa production.
- 8 % Structurer son texte en tenant compte des éléments de cohérence.
- 8 % (4) Respecter les règles syntaxiques déjà étudiées.
- 12 % Respecter les règles grammaticales déjà étudiées.
- 16 % Respecter toutes les règles lexicales.
- 10 % (5) Employer des mots justes et des expressions correctes appropriés à la situation d'écriture.
- 10 % Utiliser au moins un pronom et un synonyme pour éviter une répétition et au moins trois adjectifs ou adverbes pour apporter des précisions ou des détails.

4 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

4.1 Compréhension en lecture

Pour le présent cours, l'évaluation porte principalement sur les habiletés *connaître*, *comprendre* et *appliquer*, compte tenu de la classe d'enseignement. Cependant, les notions d'*idée principale* et d'*idée secondaire* sont l'objet de l'évaluation de l'habileté *analyser*; comme pour les autres cours du présecondaire, c'est surtout la langue qui est l'objet de l'évaluation.

L'évaluation de l'habileté *appliquer* porte sur une notion particulière relative à l'objectif particulier aux cours du présecondaire, *Consulter des ouvrages de référence*; c'est pourquoi la pondération qui y est attribuée est importante.

Certaines notions qui figurent au programme d'études n'ont pas été retenues, car elles seront évaluées dans des cours subséquents.

En ce qui concerne les comportements observables relatifs au fonctionnement de la langue, la terminologie retenue correspond à celle du programme d'études *Français, langue d'enseignement*.

4.2 Production écrite

En production écrite, les habiletés retenues sont *appliquer* et *synthétiser*, puisqu'il est demandé à l'adulte de satisfaire à une seule tâche, soit celle de présenter, dans un ensemble structuré, l'ensemble des idées relatives à une situation de communication donnée, en appliquant les règles de la langue.

Étant donné l'importance de respecter la situation de communication présentée, on devra d'abord vérifier si le texte produit par l'adulte répond à cette exigence. Le non-respect de cette dernière entraînera automatiquement l'échec à cette partie de l'épreuve.

Pour les cours du présecondaire, une grande importance (6 p. 100) est accordée à la présentation matérielle soignée du texte produit.

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

De plus, la pondération accordée au respect des règles lexicales (16 p. 100) est élevée, étant donné l'importance de cet apprentissage; on notera par ailleurs la pondération plus faible pour le respect des règles syntaxiques (8 p. 100). Il est important de souligner que les règles à respecter sont seulement celles énumérées dans la liste des notions retenues tirées du programme d'études.

5 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en deux parties est exigée : la première partie permet de mesurer l'habileté de l'adulte à lire des textes à dominante informative et à dominante incitative; la seconde, de mesurer son habileté à écrire un texte à dominante informative ou à dominante incitative.

5.1 Type d'épreuve

L'épreuve comporte deux parties distinctes.

5.1.1 Compréhension en lecture

Deux textes totalisant environ 450 mots, l'un à dominante informative (lettre de communication de renseignements ou dépliant d'information) de 150 à 300 mots et l'autre à dominante incitative (mode d'emploi, recette, lettre d'invitation ou de demande) de 150 à 300 mots, seront présentés à l'adulte.

L'atteinte des objectifs retenus pour le cours FRA-P033-4 sera mesurée à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit. Ces items peuvent être à réponse choisie ou à réponse construite.

Tous les comportements observables doivent faire l'objet d'un item dans chaque forme d'épreuve; cependant, certains peuvent nécessiter la rédaction de plus d'un item.

Pour l'évaluation de la capacité de l'adulte à utiliser des ouvrages de référence, il serait opportun de choisir des parties d'ouvrage faciles à consulter.

En ce qui concerne les items relatifs aux comportements observables pour lesquels des éléments de terminologie peuvent varier d'une grammaire à l'autre, il sera important dans le guide de correction des épreuves de donner des possibilités de réponses équivalentes.

Enfin, pour l'évaluation du comportement observable relatif au respect des règles de la langue dans la formulation des réponses, on appliquera les critères suivants :

5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 point
de 0 à 6 erreurs	7 ou 8 erreurs	9 ou 10 erreurs	11 erreurs	12 erreurs	13 erreurs et plus

5.1.2 Production écrite

L'adulte devra rédiger un texte à dominante informative (lettre de communication de renseignements) ou un texte à dominante incitative (lettre d'invitation ou de demande de renseignements) de 100 à 200 mots.

Pour chaque dominante, un sujet lui sera proposé; il n'y aura aucun « sujet libre ». Dans la présentation des sujets, on doit inclure tous les éléments de la situation de communication : l'intention de communication selon la dominante visée ainsi que le contexte situationnel.

En ce qui a trait au sujet à dominante informative, on fournira, sous forme d'image, de champ lexical ou d'énoncé, quelques renseignements afin de faciliter l'émergence des idées.

Dans le *Cahier de l'élève*, on fournira à l'adulte une *Liste des points à vérifier* pour l'aider à réviser et à corriger son texte. Cette liste correspond aux critères de correction à partir desquels le texte sera évalué et elle doit être présentée dans des termes clairs et faciles à comprendre par l'adulte.

On indiquera également la pondération accordée pour chacun des points à vérifier ainsi que la pénalité prévue en cas de non-respect du nombre minimum de mots requis, soit la perte d'un point par tranche de cinq mots manquants. Si la pénalité dépasse huit points, c'est-à-dire s'il y a 40 mots manquants et plus, la production ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

5.2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours, en salle d'examen, et comporter deux séances distinctes, la partie de l'épreuve ayant pour objet la compréhension précédant idéalement celle portant sur la production.

Durée de l'épreuve

Partie relative à la compréhension : 2 heures 30 minutes

Partie portant sur la production : 2 heures 30 minutes

5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage

Pour le cours FRA-P033-4, la partie de l'épreuve relative à la compréhension représente 50 p. 100 de l'évaluation et celle qui porte sur la production, 50 p. 100 également.

La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

5.4 Conditions particulières

L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.

L'usage de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonymes, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) et d'ouvrages tel le *Petit Lexique* n'est autorisé que pour la partie de l'épreuve portant sur la **production écrite**.

Aucun autre document ne peut être utilisé.



Éducation,
Loisir et Sport
Québec 


tout au long de la vie 41-1087-MAJ